

Jeudi 6 janvier de 9h30 à 12h30

Bayonne | Maison des associations (parking Glain)

Restauration collective et circuits courts

L'action des collectivités au service d'une alimentation saine
et d'une agriculture durable

L'objectif de la rencontre : donner aux acteurs locaux, techniciens de collectivités, des outils pour appréhender cette question, s'engager dans une démarche responsable...

Cette rencontre devrait permettre de faire un premier état des lieux des questions qui se posent aux collectivités locales pour introduire des produits locaux (et biologiques autant que possible) dans la restauration collective (commune, établissement scolaire, maison de retraite, etc.). C'est un enjeu de société : manger sain et local. Cela renvoie à des aspects plus techniques, juridiques...

Au-delà, il s'agit de voir comment une collectivité locale peut contribuer aux circuits courts, comment peut se structurer une offre, une organisation des producteurs, l'émergence de nouvelles filières, de formations, de choix fonciers...

Un temps de débat, d'échange d'expériences et de mise en commun de connaissances.

Des interventions de :

- Lycée de Navarre / Garazi : présentation de la démarche d'intégration de produits locaux dans la restauration
- Services des Villes de Bayonne et Anglet : expériences sur la commande publique
- BLE (Biharko Lurraren Elkarte) : l'accompagnement des producteurs locaux en agriculture biologique, les questions techniques et juridiques
- Pays et Quartiers d'Aquitaine : état des réflexions en cours au niveau régional et expériences menées sur d'autres territoires
- EHLG (Euskal Herriko Laborantza Ganbara) : enjeux pour l'agriculture du Pays Basque
- Scot de l'agglomération de Bayonne, EPFL : agriculture et questions foncières

Informations

Contact : Stéphanie Hiriarte et Philippe Arretz

Tel. 05 59 25 38 90 – contact@lurraldea.net

Sarea 21 ?

Dans le cadre du projet de territoire « Pays Basque 2020 », reconnu « agenda 21 local », et des actions du Contrat territorial Pays Basque 2007-2013, le dispositif Conseil de développement / Conseil des élus du Pays Basque, anime un Comité territorial de développement durable rassemblant les techniciens en charge d'agendas 21 ou de démarches de développement durable sur le territoire. Parallèlement, des actions de sensibilisation/formation au développement durable sont menées auprès d'autres acteurs du territoire (élus locaux, techniciens, responsables économiques et sociaux, acteurs de l'éducation...).

Se constitue progressivement en Pays Basque un réseau d'acteurs et de projets sur le développement durable : « **SAREA** » (réseau, maillage, toile... en basque) et « **21** » en référence au XXIème siècle, aux objectifs de Rio et des agendas 21.

Le Comité territorial de développement durable¹ est un lieu d'échange et de partage d'expériences. A son initiative, il est amené à approfondir certains sujets, tant sur le fond que sur des aspects plus techniques. Des rencontres thématiques sont ainsi organisées, avec l'appui d'intervenants extérieurs ou d'experts, et sont ouvertes à tous les acteurs du territoire intéressés par le sujet.

La première rencontre thématique de **Sarea 21** aura lieu le 6 janvier sur le thème de « La restauration collective et les circuits courts ».

Sarea 21 Réseau des acteurs de projets de développement durable et agenda 21 locaux, en Pays Basque

animé par le dispositif Conseil de développement / Conseil des élus

¹ Le **Comité territorial de développement durable** est aujourd'hui composé des techniciens :

- des collectivités engagées dans une démarche d'Agenda 21 : Villes de Bayonne, Anglet, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz...
- des territoires de projet, dans des démarches de développement durable : Communauté d'agglomération du BAB, Communautés de communes de Nive-Adour, de Sud Pays Basque, des Pays d'Hasparren et Bidache, le Scot de l'agglomération de Bayonne et du sud des Landes,
- des opérateurs chargés d'accompagner des collectivités locales : CPIE Littoral, Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées...